

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

CANOPEE EQUILIBRE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance nette de frais supérieure à l'évolution de l'indice composite 50% MSCI AC World Index + 50% FTSE MTS Eurozone Government Bonds 1-3 ans index calculé coupons et dividendes réinvestis sur l'horizon de placement recommandé (5 ans) à travers une gestion flexible en s'exposant aux marchés d'actions internationaux et aux produits de taux par le biais d'investissements en directs et/ou via des OPC.

Stratégie d'investissement

L'équipe de gestion met en oeuvre de façon active et discrétionnaire une gestion flexible et dynamique en investissant dans des OPCVM, des FIA, et, dans une moindre mesure, directement dans des actions et/ou titres assimilés. Pour atteindre l'objectif de gestion, l'équipe de gestion cherche à mettre en oeuvre une large diversification des actifs (actions, obligations, monétaires) en sélectionnant des actions (et/ou titres assimilés), des OPC selon les critères suivants : (i) La définition d'une allocation globale en termes de classes d'actifs, de zones géographiques et de style de gestion basée sur une analyse fondamentale macro-économique et micro-économique, (ii) la sélection des OPC, sur la base d'une analyse qualitative des Fonds de l'univers d'investissement.

Dans le cadre d'une approche de gestion diversifiée d'un point de vue géographique, le Fonds s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 20% à 80% aux marchés d'actions internationaux, de toutes zones géographiques (dont les pays émergents), de toute capitalisations, de tous secteurs, dont :

- jusqu'à 25% de l'actif net aux marchés des actions de petites capitalisations (c'est-à-dire inférieure à 1 milliard d'euro).

- jusqu'à 40% de l'actif net aux marchés des actions d'émetteurs ayant leur siège social dans des pays hors OCDE (dont les pays émergents)

- Dans la limite de 30% de l'actif net du Fonds, ce dernier peut investir en direct en actions et/ou titres assimilés de toutes capitalisations, étant entendu que l'investissement en actions et/ou titres assimilés de petites capitalisations ne pourra pas excéder 10% de l'actif net du Fonds

De 20% à 80% aux produits de taux, du secteur privé ou du secteur public sans répartition prédéfinie (dont les pays émergents), par le biais d'investissement en OPC (hors instruments financiers dérivés).

Dans la limite de 50% de l'actif net, le Fonds pourra être investi indirectement via des OPCVM ou des FIA dans des obligations à haut rendement dites spéculatives (« High Yield »), c'est-à-dire de notation inférieure à A-3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle Standard & Poor's par exemple ou jugée équivalente par la Société de Gestion. Etant précisé que la Société de Gestion ne recourt pas systématiquement à des notations émises par des agences de notation pour fonder ses décisions d'investissement et procède à sa propre analyse de crédit.

Le Fonds pourra également être exposé jusqu'à 40% de son actif en OPC monétaires.

De 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro.

La construction du portefeuille a vocation à être évolutive et dynamique dans le temps. Aussi, l'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de référence.

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie d'investissement, l'équipe de gestion pourra recourir à des instruments financiers dérivés et à des titres intégrant des dérivés à titre de couverture et/ou d'exposition des risques action, de taux et/ou de change. De plus, l'équipe de gestion pourra également recourir à des titres intégrant des dérivés à titre de couverture et/ou d'exposition du risque de crédit.

L'allocation d'actifs cible se veut équilibrée, avec une répartition entre les actions et les obligations qui évolue aux alentours de 50%/50% en rythme de croisière et dans des conditions normales de marché. Cette dernière peut varier afin de tenir compte des opportunités de marché ainsi que des conditions de marché.

L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

COMMENTAIRE DE GESTION

CHANGEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

13/12/2024

o Au sein de la stratégie d'investissement :

- La suppression des mentions suivantes : L'exposition du fonds aux marchés actions internationaux sera réalisée au travers d'investissements : De 20% à 80 % de l'actif net du fonds en OPCVM et/ou FIA;
- La suppression de l'investissement en instruments financiers dérivés au sein de la fourchette suivante : « De 20% à 80% aux produits de taux, du secteur privé ou du secteur public sans répartition prédéfinie (dont les pays émergents) par le biais d'investissement en OPC » et l'ajout de la précision « (hors instruments financier dérivés) » ;
- La modification de l'exposition dans des OPC monétaires : auparavant « 20% », dorénavant « 40% » ;
- La réduction de l'approche extra-financière afin de se conformer à une communication limitée au prospectus, sans toutefois apporter de modification à la stratégie extra-financière ;
- La suppression de l'absence de recherche de surexposition du portefeuille dans le recours aux instruments financiers dérivés et aux titres intégrant des dérivés.
- L'ajout des droits de souscriptions dans les titres intégrant des dérivés ;

o Au sein de la partie consacrée aux souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

- L'introduction d'une mention sur l'interdiction de la souscription de parts du fonds aux ressortissants russes ou biélorusses.

POLITIQUE DE GESTION

Point sur l'exercice écoulé

Entre la mi-2024 et la mi-2025, l'économie mondiale a été fortement influencée par un enchaînement de chocs politiques, d'ajustements monétaires et de tensions géopolitiques. Ce cycle a débuté avec un assouplissement progressif des politiques monétaires, s'est intensifié avec la réélection de Donald Trump, puis a connu une période de forte instabilité due à ses annonces protectionnistes.

Aux États-Unis, la Réserve fédérale américaine (FED) a initié une baisse de taux à partir de septembre 2024, réagissant à un ralentissement de la croissance. Cependant, l'inflation est restée tenace, oscillant entre 2,4% et 2,8%, ce qui a contraint la FED à suspendre tout nouvel assouplissement depuis décembre 2024. L'élection de Trump a provoqué un retour du protectionnisme, avec l'annonce de droits de douane massifs au début du 2^{ème} trimestre 2025. Cette stratégie, surnommée le « Liberation Day », a déclenché une forte correction des marchés et une volatilité extrême. Face au tollé international, Trump a été contraint de suspendre temporairement ces mesures, ouvrant une phase de négociations commerciales tendues.

En Europe, la Banque centrale européenne (BCE) a suivi un chemin inverse, avec une série de baisses de taux progressives qui ont ramené son taux de dépôt de 3% à 2% en moins d'un an. Ces mesures ont été soutenues par une dynamique budgétaire européenne inédite, notamment via le programme « ReArm », destiné à renforcer la défense et stimuler l'investissement grâce à une enveloppe de 800 milliards d'euros. Les attaques économiques de Washington ont paradoxalement renforcé la cohésion entre États membres de l'Union, facilitant la conclusion de nouveaux partenariats commerciaux.

En Chine, malgré plusieurs plans de relance ambitieux et une augmentation significative du déficit public (jusqu'à 4% du PIB), la reprise économique est restée hésitante. La faiblesse persistante du secteur immobilier, la confiance limitée des consommateurs et la dépendance accrue aux exportations ont pesé sur la croissance. Pékin est néanmoins parvenu à un accord de principe avec Washington sur

certaines matières stratégiques (terres rares, semi-conducteurs), ce qui a temporairement apaisé les tensions commerciales.

Enfin, la période a été marquée par une forte incertitude mondiale, alimentée par la polarisation géopolitique, les conflits persistants en Ukraine et au Moyen-Orient et la difficulté des grandes puissances à stabiliser l'économie sans raviver l'inflation.

Ainsi, l'indice MSCI World Net Return délivre une performance de +6,36% sur la période, le Nasdaq +5,40%, le S&P 500 +4,89%. Pour les autres places boursières, l'Europe avec l'indice Stoxx Europe 600 affiche une performance de +9,49%, le Topix +5,75% et les pays émergents +5,55% avec l'indice MSCI Emerging Market.

Côté obligataire, les obligations d'états affichent une performance négative de -8,85% pour l'indice Bloomberg Global Aggregate Government à l'inverse des obligations d'entreprises qui ressortent à +9,60% pour l'indice Bloomberg Global Aggregate Credit.

Dans ce contexte, nous avons conservé notre approche flexible et opportuniste sur la période. L'exposition en actions a ainsi évolué dans une fourchette de 25% à 68%. Ce positionnement a notamment reposé sur une bonne diversification de la poche actions en termes de zones géographiques avec particulièrement, en comparaison relative à l'indice du fonds, une préférence pour les actions de croissance américaines au cours du 2^{ème} semestre 2024, puis pour les actions européennes plutôt « value » pour le 1^{er} semestre 2025. Nous avons également augmenté notre exposition aux petites capitalisations.

Pour la poche obligataire, nous conservons une nouvelle fois notre préférence pour le crédit contre les « govies »¹ avec un positionnement sur le *high-yield* court terme ou l'*investment grade* intermédiaire. L'exposition obligataire a ainsi évolué de 33% à 64%, auquel il faut ajouter une exposition moyenne sur la période en monétaire/liquidité de 14%.

À la fin de l'exercice, le fonds « CANOPEE ÉQUILIBRE » affiche une performance de :

- Part C EUR : + 3,65%

contre +5,61% pour son indice de référence composite 50% MSCI AC World Index + 50% FTSE MTS Eurozone Government Bonds 1-3Y index calculé dividendes et coupons réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Principaux contributeurs :

- Actions :

Amundi S&P 500 SCR (+0,47%)

Ishares MSCI World SRI (+0,45%)

JPM China A Share Opportunities (+0,40%)

- Obligations :

DNCA Invest Credit Conviction (+0,39%)

Neuberger Berman Short Term Euro Bond (+0,30%)

Echiquier Credit SRI (+0,25%)

Principales sorties/détracteurs :

- Actions :

Xtrackers S&P 500 Equal Weight (-0,55%)

Invesco Nasdaq 100 ESG (-0,43%)

UBS Factor USA Prime Value (-0,36%)

- Obligations :

Lazard Convertible Global (-0,01%)

Ostrum Ultra Short-Term Bond (+0,02%)

Tikehau Short Duration (+0,02%)

¹ « Govies » désigne les obligations souveraines émises par un État.

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à +4,1% (y compris les OPCVM monétaires) du portefeuille et l'actif net s'établit à 69,8 millions d'euros.

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période :

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	118 864 753,59
Cessions	101 488 094,71

Intégration de critères extra-financiers

Le fonds considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le fonds acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc..) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le fonds a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"². Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du fonds promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au fonds sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

² « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.



RESPONSABILITÉ ACTIONNARIALE

- Respect des actionnaires Minoritaires
- Indépendance du Conseil et des comités
- Risques comptables
- Qualité du management
- Rémunération du CEO
- Qualité de la communication financière



RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Management Environnemental
- Régulation et certification
- Politique climat et efficacité énergétique
- Impact biodiversité et externalités



RESPONSABILITÉ SOCIALE

- Culture d'entreprise et gestion RH
- Climat social et conditions de travail
- Santé et sécurité
- Attractivité et Recrutement
- Formation et gestion des Carrières
- Promotion de la diversité



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- Qualité, sécurité et traçabilité produits
- Gestion de la supply chain
- Respect des communautés locales et droits humains
- Capacité d'innovation
- Satisfaction client
- Protection des données personnelles
- Corruption et éthiques des Affaires
- Cohérence fiscale

Le processus d'investissement du fonds est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Le fonds n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.

Perspectives pour le prochain exercice :

Les thèmes qui agitent les marchés depuis le début de l'année continueront sans nul doute de déterminer leur évolution dans les mois à venir.

Les premières échéances des pauses annoncées par Donald Trump approchent à grands pas, dès la première quinzaine de juillet, ce qui devrait alimenter l'attentisme et raviver l'incertitude sur les places financières. Si les investisseurs semblent anticiper des négociations fructueuses et la mise en place de droits de douane plus ciblés à des niveaux bien inférieurs aux mesures brandies lors du « Liberation Day », les marchés ne seront pas à l'abri de pics de volatilité en cas d'annonces chocs de la Maison-Blanche.

L'évolution de l'économie américaine restera scrutée de près, notamment, toute dégradation plus forte qu'anticipée de la croissance, de l'emploi ou de l'inflation. Ces indicateurs détermineront la trajectoire des futures baisses des taux de la FED et pourraient influencer directement la direction des marchés actions.

L'Europe pourrait entrer, au cours de l'été, dans une phase plus attentiste. La BCE a commencé à préparer les investisseurs à l'idée qu'après une huitième baisse des taux consécutive en juin, une pause allait probablement s'imposer. La concrétisation des plans de relance massifs dans la défense et les infrastructures, qui devraient soutenir durablement la croissance, ne devrait commencer à se faire ressentir qu'à partir de l'automne 2025, après la ratification des traités et le lancement des premiers investissements. Côté actions européennes, la saison des résultats du 2^{ème} trimestre sera scrutée avec attention et pourrait permettre de donner plus de clarté sur les perspectives du 2^{ème} semestre face à ce qui est désormais un des risques majeurs pour les actions européennes : la progression de l'euro, notamment, contre le dollar américain.

Plusieurs risques extérieurs restent à surveiller, qu'il s'agisse de l'évolution des échanges mondiaux ou des potentielles flambées géopolitiques. Au Moyen-Orient, les tensions entre l'Iran et Israël, après une phase particulièrement intense, semblent avoir trouvé une issue temporairement plus favorable, tandis que le conflit avec le Hamas dans la bande de Gaza demeure actif. En Europe de l'Est, le conflit russo-ukrainien ne montre aucun signe de résolution rapide, et rien n'exclut une dégradation de la situation, alors que les États-Unis envisagent de réduire significativement leurs livraisons d'armes en Ukraine.

Informations complémentaires relatives aux règlements SFDR et Taxonomie :

Le Fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux (ES) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable au sens de l'article 2(17) du Règlement SFDR, cependant il ne prévoit pas d'investir une proportion minimale dans des actifs qualifiés d'investissements durables.

Dans le cadre de l'application de la politique de gestion des incidences négatives de la société de gestion, le fonds prend également en compte les principales incidences négatives (principal adverse impacts « PAI ») sur les facteurs de durabilité en appliquant notamment sa politique d'investisseur responsable, sa politique de gestion des incidences négatives, sa politique d'exclusions sectorielles (armes controversées, charbon et hydrocarbures non conventionnels), ainsi que la Trajectoire Climat de DNCA Finance. Ces dernières sont détaillées dans la rubrique ISR sur le site internet de la société de gestion (www.dnca-investments.com).

Plus d'informations concernant la promotion des critères et la durabilité dans l'annexe ci jointe « annexe durabilité ».

Le Fonds peut investir dans des activités économiques durables sur le plan environnemental éligibles selon le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables, dit règlement « Taxonomie » (notamment les énergies renouvelables, la rénovation de bâtiments, les transports à faible émission de carbone, la production et la distribution d'eau, l'assainissement, la gestion des déchets et la dépollution, etc.).

A la date du prospectus, la société de gestion s'attend à ce que la proportion des investissements du fonds dans des activités respectueuses de l'environnement et alignées sur la taxonomie (y compris les activités habilitantes et transitoires) s'élève à 0%.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Loi Energie-Climat Rapport article 29

Conformément à l'article 29 de la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat remplace l'article L. 533-22-1 du code monétaire et financier et donc l'article 173-VI de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), la Société de gestion met à disposition des investisseurs au sein du document « *Rapport 2024 Article 29 de la loi énergie climat* » les informations relatives :

- à leur stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance ;

- aux moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique ainsi qu'une stratégie de mise en œuvre de cette politique.

Ce reporting est publié une fois par an et est disponible sur le site internet de la Société de Gestion www.dnca-investments.com dans la rubrique « Nos Expertises / Investissement Socialement Responsable ».

Les rémunérations ont été déterminées conformément à la Politique de rémunération de DNCA Finance. La Politique de Rémunération fait l'objet d'une revue régulière et peut faire l'objet d'évolutions au fil du temps ; sa version en vigueur est disponible à tout moment sur le site internet de DNCA Finance, sous le lien suivant : <https://www.dnca-investments.com/pages/informations-reglementaires>

Deloitte & Associés
Olfa Boubaker
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit
Anna Maslova
63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Rémunérations DNCA Finance en 2024
Éléments quantitatifs (rubrique à destination exclusive des rapports annuels des fonds)

Le montant total des rémunérations attribuées par DNCA Finance et ses succursales à l'ensemble de son personnel au titre de l'exercice 2024 s'est élevé à 37,6 millions d'euros.

Ce montant se décompose comme suit :

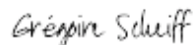
- montant total des rémunérations fixes : 16,0 millions d'euros ;
- montant total des rémunérations variables : 21,6 millions d'euros :
 - ✓ dont montant des rémunérations variables différées du personnel identifié : 7,0 millions d'euros ;
 - ✓ dont montant des rémunérations variables non différées du personnel identifié et des autres typologies de personnel : 14,6 millions d'euros.

Le nombre de bénéficiaires d'une rémunération variable au titre de 2024 a été de 172.



Eric Franc
Gérant

11 février 2025 | 14:34 CET



Grégoire Scheiff
Directeur des Opérations

11 février 2025 | 13:39 CET

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Annexe 4 RTS SFDR / Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8

Dénomination du produit : Canopée Equilibre

Identifiant d'entité juridique : 9695000UJLDW52N8I872

Par Investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 42,9% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social 21% <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le FCP a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

Ces caractéristiques sont approchées de deux façons différentes, selon que les fonds sélectionnés soient gérés par DNCA Finance ou gérés par des sociétés de gestion externes.

Fonds DNCA Finance

La société de gestion s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, Le FCP a principalement pris en compte au travers des OPC sous-jacents pour les émetteurs privés les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.

- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, pour les OPC sous-jacents gérés par DNCA Finance et investis tout ou en partie en émetteurs privés (ci-après « les émetteurs privés »), le processus d'investissement fondé sur le *stock picking* a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil ABA, avec une approche « *best in universe* » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Pour les OPC sous-jacents gérés par DNCA Finance investis tout ou partie en émetteurs publics (ci-après « les émetteurs publics »), le processus d'investissement et de sélection des titres a tenu compte d'une notation interne liée à la responsabilité des émetteurs publics au moyen de l'outil propriétaire ABA, avec une approche méthodologique par notation minimale.

Fonds externes

Pour les OPC sous-jacents sélectionnés dont la gestion n'est pas assurée par DNCA Finance, la promotion des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale a été réalisée au travers de la sélection d'au moins 85% de son actif net en OPC promouvant des critères ESG au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et/ou des OPC ayant un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR.

Cette sélection s'est appuyée sur une notation ESG issue d'un modèle propriétaire d'analyse extra-financière des sociétés de gestion et des OPC externes, afin de s'assurer de l'alignement des stratégies ESG de ces dernières avec la politique ESG de DNCA Finance.

Le FCP n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par Le FCP.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

• Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité diffèrent selon que les OPC sous-jacents sélectionnés soient gérés par DNCA Finance ou gérés par des sociétés de gestion externes.

OPC sous-jacents DNCA Finance

Les indicateurs de durabilité utilisés par Le FCP pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par Le FCP est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille du FCP.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) par émetteur, consolidé au niveau du FCP.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indication de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité	
	30/06/2024	30/06/2025
Note Responsabilité ABA	5,08/10	4,48/10
Exposition à la transition vers une économie durable	24,57% du CA	20,47% du CA
% Exposition aux ODD	24,57% du CA	20,47% du CA
Empreinte carbone (tonne de CO2/M\$ investi)	451	332
Intensité carbone (t CO2/m\$ de revenus)	726	679

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics appuyé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » à partir du mix énergétique et son évolution, de l'intensité carbone et du stock de ressources.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonnes de CO2/M\$ investi) du portefeuille du FCP.
- Intensité carbone : (t CO2/m\$ de revenus) par émetteur, consolidé au niveau du FCP.
- La proportion du portefeuille investi dans des émetteurs ne respectant pas les standards internationaux (impliqués dans des controverses sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.)

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité		
	30/06/2024	30/06/2025	
Notation ABA publique	3,06	5,36	
Profil « Climat » / Mix Énergétique	Bio & déchets	9,23%	8,63%
	Renouvelable	3,97%	5,90%
	Hydraulique	1,80%	2,31%
	Géothermie	1,26%	1,28%
	Nucléaire	8,74%	10,64%
	Pétrole brut et GNL	33,70%	39,18%
	Gaz Naturel	30,25%	25,55%
	Charbon	11,07%	6,51%
	Tourbe	0,01%	0%
Intensité carbone	271	-	
% dans la liste des « Worst Offenders »	0%	0%	

OPC sous-jacents externes

Pour les OPC sous-jacents sélectionnés dont la gestion est assurée par une société de gestion externe, l'indicateur de durabilité principal était la notation des sociétés de gestion réalisée à partir du modèle d'analyse extra-financière du pôle Multigestion de DNCA Finance, sur la base d'un questionnaire propriétaire intégrant la dimension Finance Durable à travers plusieurs critères.

Cet indicateur est en cours de déploiement par les équipes de DNCA Finance : il sera calculé et publié à l'issue du processus de notation de l'ensemble des OPC sous-jacent externes.

- **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

En 2024/2025, le fonds a opéré plusieurs arbitrages ayant une incidence sur les indicateurs de performance sans pour autant compromettre l'atteinte de ces objectifs qui ont tous été remplis. Concernant la note moyenne de responsabilité, celle-ci baisse légèrement en passant de 5,08 à 4,48. La note ABA publique est en augmentation à 5,36 contre 3,06 en 2024. Tous les nouveaux titres investis ont respecté l'exigence d'une note minimum de 2/10. S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celle-ci baisse en passant de 24,57% à 20,47% sur un an.

Le fonds n'a également pas été impacté par la détention de société appartenant à la liste de Worst Offenders.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « Worst Offenders » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Non applicable

- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Non applicable

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le FCP tenait compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives sur les facteurs de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à piloter et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO2, intensité de CO2, températures implicites), dans le contexte des objectifs de la Trajectoire Climat de DNCA Finance.
- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise pour les titres vifs et les OPC sous-jacents gérés par DNCA Finance.
- Pour les OPC sous-jacents externes, la prise en compte des principales incidences négatives a constitué un critère de sélection des OPC et des SGP externes.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues dans le rapport annuel de le SICAV.



Quelles ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence (2024).

OPC sous-jacents	% d'actifs
Storebrand Global Index	9,97%
Neuberger Berman Short Term Euro Bond	9,30%
JPM US Aggregate Bond Fund	5,01%
R-co Valor Bond Opportunities	4,99%

Echiquier Credit SRI Europe	4,99%
DNCA Invest Credit Conviction	4,68%
DNCA Invest Global New World	4,42%
Amundi S&P 500 ESG	4,14%
Pareto Nordic Cross Credit hedgee	4,00%
Ostrum SRI Money Plus	3,99%
BNY Mellon Global Short-Dated High Yield	3,99%
DNCA Invest High Yield	3,72%
DNCA Invest Archer Mid Cap	3,52%
Ashoka WhiteOak Emerging Markets Equity Fund	3,48%
DPAM L Bonds Emerging Markets Sustainable	3,48%

DNCA Finance a entamé des travaux afin de transcrire les OPC sous-jacents et d'obtenir la répartition par secteurs économiques. Celle-ci sera publiée dès que possible.



Quelle était la proportion d'Investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

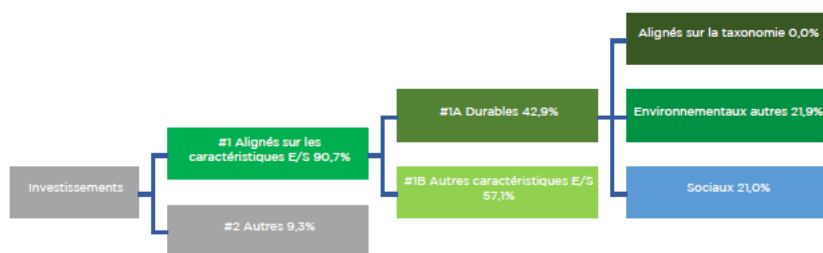
Au 30 juin 2025, le FCP a investi 90,7% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. La partie restante du portefeuille d'investissement du FCP (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

Ces chiffres ne concernent que les OPC sous-jacents gérés par DNCA Finance.

• Quelle était l'allocation des actifs ?

Investissements	Données au 30/06/2025	Données au 30/06/2024
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	90,7%	72,7%
#1A Durables	42,9%	-
Alignés sur la taxonomie	0,0%	-
Environnementaux autres	21,9%	-
Sociaux	21,0%	-
#1B Autres caractéristiques E/S	57,1%	-
#2 Autres	9,3%	27,3%

Données au
30/06/2025



Au titre de l'exercice 2024/2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les données des OPC sous-jacents de sociétés de gestion externes détenus par Le FCP ne sont pas encore disponible à ce jour. DNCA Finance a entamé des travaux afin de transcrire les OPC sous-jacents détenus et d'obtenir la répartition par secteurs économiques. Celle-ci sera publiée dès que possible.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitaires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

(CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Dans quelle mesure les Investissements durables ayant un objectif environnemental étalent-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

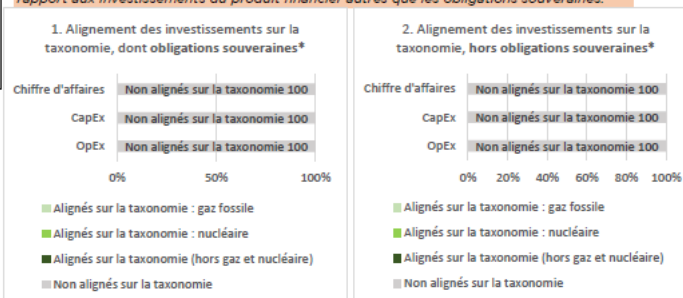
Non applicable

- Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

- Oui :
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Non applicable

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements qui étaient alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines^{*} sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.


- Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitaires et habilitantes ?

Non applicable

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quelle était la part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Non applicable



Quelle était la part d'Investissements durables sur le plan social ?

Non applicable



Quels étaient les Investissements Inclus dans la catégorie "#2 Autres", quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Le FCP pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du FCP ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

La stratégie d'investissement du FCP a visé à sélectionner des titres (produits de taux, actions et assimilés, OPC) selon les critères suivants, associés à une démarche extra-financière :

- La définition d'une allocation globale en termes de classes d'actifs, de zones géographiques et de style de gestion basée sur une analyse fondamentale macro-économique et micro économique,
- La sélection des titres et des OPC appuyée sur une analyse quantitative ESG telle que décrite dans le prospectus (notation ABA et questionnaire propriétaire DNCA Finance).

OPC sous-jacents DNCA Finance

Emetteurs privés

Concernant les titres vifs et les OPC sous-jacents gérés par DNCA Finance, l'équipe de gestion s'est appuyée sur la notation ABA : outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise.

L'analyse de la Responsabilité d'Entreprise permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.)
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.)
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles)
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Emetteurs publics

S'agissant des investissements dans des émetteurs publics, cette classe d'actifs fait l'objet d'une analyse extra-financière en 7 dimensions comprenant :

- La Gouvernance : Etat de droit, respect des libertés, qualités des institutions et du cadre réglementaire,
- Politique : vie démocratique,
- Santé : démographique et qualité de vie,
- Education et formation,
- Cohésion sociale : inégalités, emploi, protection sociale,
- Climat : risques et politique énergétique,
- Ecosystèmes : ressources et protection.

Les investissements dans cette classe d'actifs font l'objet d'une analyse approfondie de ces dimensions et d'une notation qui est prise en compte dans la décision d'investissement.

Les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du FCP (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques en matière de durabilité, gestion des incidences négatives, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité).

En outre, DNCA Finance a mis en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *worst offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de

promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la *Task force on Climate related Financial Disclosure* (TCFD) et la *Task-force on Nature related Financial Disclosure* (TNFD).

Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté [ici](#).

OPC sous-jacents externes

Pour les OPC gérés par des sociétés de gestion autres que DNCA Finance, DNCA Finance a mis en place un modèle propriétaire d'analyse extra-financière fondée sur deux niveaux :

- 1^{er} niveau : une analyse des sociétés de gestion externes en 7 axes :
 - La politique RSE,
 - La politique d'investisseur responsable,
 - L'analyse du processus ESG,
 - La politique des risques en matière de durabilité,
 - La politique des incidences négatives
 - La politique d'exclusions
 - L'innovation et communication
- 2^{ème} niveau : une double analyse quantitative et qualitative pour la sélection d'OPC sous-jacents :

De manière non exhaustive, nous avons analysé le nombre de critères retenus, l'évaluation du modèle interne ESG, le nombre d'analyste ESG, etc.

Six autres piliers complémentaires d'analyse viennent renforcer notre sélection

- L'analyse du processus ESG appliqué au fonds
- L'analyse des labels
- La gestion du risque de durabilité
- La gestion des incidences négatives
- L'analyse des exclusions
- L'analyse des reportings

RAPPORT COMPTABLE AU 30/06/2025

CANOPEE EQUILIBRE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

S'agissant d'un FCP, aucun droit de vote n'est attaché aux parts, les décisions étant prises par la société de gestion ; une information sur les modalités de fonctionnement du FCP est faite aux porteurs, selon les cas, soit individuellement, soit par voie de presse, soit par le biais des documents périodiques ou par tout autre moyen conformément à l'Instruction de l'AMF (en l'occurrence cette information est disponible sur le site internet de la société <http://www.dncainvestments.com>).

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sont sélectionnés par la société de gestion. La politique de sélection des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de la société : <http://www.dncainvestments.com>

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evènements intervenus au cours de la période

13/12/2024 Changement de délégation : La mise à jour du délégataire de gestion administrative & comptable, dorénavant Crédit Industriel et Commercial (CIC) - 6, avenue de Provence, 75009 - Paris

13/12/2024 Caractéristiques de gestion : La suppression de la mention relative au respect des critères d'investissement socialement responsables (ESG)

13/12/2024 Caractéristiques de gestion : La modification de la stratégie d'investissement

13/12/2024 Caractéristiques parts (hors frais) : L'introduction d'une mention sur l'interdiction de la souscription de parts du fonds aux ressortissants russes ou biélorusses, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre.

13/12/2024 Frais : L'énumération des frais pouvant être inclus dans les frais de fonctionnement et autres services, L'ajout d'une mention précisant que les commissions de mouvement sont perçues par le dépositaire de l'OPCVM sur chaque transaction, L'ajout d'une mention précisant que les frais de recherche éventuels seront facturés à la société de gestion, La correction des instruments et titres financiers listés au sein du poste relatif aux commissions de mouvement, sans entraîner d'augmentation selon la société

13/12/2024 Frais : La modification du montant des frais indirects maximum : auparavant : 1,50% TTC maximum, dorénavant 1,00% TTC maximum et l'ajout de la précision suivante : ce taux correspond à la moyenne des frais de gestion administratif des OPC sous-jacents (hors commissions de surperformances et couts de transaction,

13/12/2024 Mise à jour de la trame : La mise à jour de l'Annexe précontractuelle prévue par l'article 14 du Règlement 2022/1288



CANOPÉE ÉQUILIBRE

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 30 juin 2025)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 30 juin 2025)

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
DNCA FINANCE
19, place Vendome
75001 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CANOPÉE ÉQUILIBRE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29/06/2024 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208

Neuilly-sur-Seine Cedex

Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208

Neuilly-sur-Seine Cedex

Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

CANOPEE ÉQUILIBRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025 - Page 4

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Arnaud Percheron

2025.10.09 15:30:06 +0200



Bilan actif au 30/06/2025 en EUR

	30/06/2025	28/06/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	69 660 958,36	
OPCVM	68 368 997,80	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	1 291 960,56	
Dépôts (F)	0,00	
Instruments financiers à terme (G)	139 912,97	
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	0,00	
Autres actifs éligibles (J)	0,00	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	69 800 871,33	
Créances et comptes d'ajustement actifs	41 463,95	
Comptes financiers	11 339 519,98	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	11 380 983,93	
Total Actif I + II	81 181 855,26	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 30/06/2025 en EUR

	30/06/2025	28/06/2024
Capitaux propres :		
Capital	67 375 446,87	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	2 453 020,02	
Capitaux propres I	69 828 466,89	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	48 238,97	
Emprunts	0,00	
Autres passifs éligibles (C)	0,00	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	48 238,97	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	11 305 149,40	
Concours bancaires	0,00	
Sous-total autres passifs IV	11 305 149,40	
Total Passifs : I + III + IV	81 181 855,26	

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR

	30/06/2025	28/06/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	26 574,19	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	0,00	
Sous-total Produits sur opérations financières	26 574,19	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	
Total Revenus financiers nets (A)	26 574,19	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 088 087,16	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-1 088 087,16	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-1 061 512,97	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-131 692,02	
Revenus nets I = C + D	-1 193 204,99	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	4 483 103,08	
Frais de transactions externes et frais de cession	-43 800,57	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	4 439 302,51	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	922 154,43	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	5 361 456,94	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-1 360 292,40	
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-28 120,76	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	-1 388 413,16	

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR

	30/06/2025	28/06/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-326 818,77	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-1 715 231,93	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	
Résultat net = I + II + III - IV	2 453 020,02	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance nette de frais supérieure à l'évolution de l'indice composite 50% MSCI AC World Index + 50% FTSE MTS Eurozone Government Bonds 1-3 ans index calculé coupons et dividendes réinvestis sur l'horizon de placement recommandé (5 ans) à travers une gestion flexible en s'exposant aux marchés d'actions internationaux et aux produits de taux par le biais d'investissements en directs et/ou via des OPC.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023		
Actif net total	69 828 466,89	52 160 051,81	36 452 619,04		
PART CAPI C					
Actif net	69 828 466,89	52 160 051,81	36 452 619,04		
Nombre de parts	643 149,0499	497 900,9934	371 526,1878		
Valeur liquidative unitaire	108,57	104,75	98,11		
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00		
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00		
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,000	0,00	0,00		
Capitalisation unitaire	6,48	1,51	-3,26		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0014009CE3	1,8 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 1,6 % TTC taux maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,2 % TTC taux maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0014009CE3	1,00% TTC maximum de l'actif net ce taux correspond à la moyenne des frais de gestion administratif des OPC sous-jacents (hors commissions de surperformances et couts de transaction).

Commission de surperformance

Part FR0014009CE3 C

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions, ETF, Bons et droits de souscriptions, Warrants, Obligations convertibles : 0,025% TTC		100	
Certificats cotés : forfait max 40€ TTC			
Marché à terme Eurex Monep			
Options 0.40% TTC max, minimum 7€			
Futures 2€/lot TTC max			
OPC : forfait 180€ TTC maximum			
Sur le montant de la transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-

jaçant. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaire court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaire court terme »,
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini par la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas,
- L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie

Informations complémentaires

Les éventuels frais de recherche seront facturés à la société de gestion.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Les états financiers de l'exercice précédent figurent en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	30/06/2025	28/06/2024
Capitaux propres début d'exercice	52 160 051,81	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	21 715 807,76	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-6 036 769,06	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-1 061 512,97	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	4 439 302,51	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-1 388 413,16	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	69 828 466,89	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI C		
Parts souscrites durant l'exercice	201 232,1464	21 715 807,76
Parts rachetés durant l'exercice	-55 984,0899	-6 036 769,06
Solde net des souscriptions/rachats	145 248,0565	15 679 038,70

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI C	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0014009CE3	PART CAPI C	Capitalisable	EUR	69 828 466,89	643 149,0499	108,57

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
exprimés en milliers d'Euro						
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	1 025,42	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-1 624,07	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	-598,65	NA	NA	NA	NA	NA

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		≤ 1 an	$1 < X \leq 5$ ans	> 5 ans	$\leq 0,6$	$0,6 < X \leq 1$
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	11 339,52	0,00	0,00	0,00	11 339,52
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	0,00	0,00	0,00	11 339,52

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-]3 - 6 mois] +/-]6 mois -1 an] +/-]1 - 3 ans] +/-]3 - 5 ans] +/-]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	11 339,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	11 339,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-				Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	832,60	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	832,60	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
exprimés en milliers d'Euro		
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
BE0948484184	DPAM B EQUITIES EUROLND-F	DPAM B - Equities Euroland	Actions	Belgique	EUR	1 683 107,51
FR0010885236	OSTRUM SRI MONEY PLUS-IC EUR	DNCA FINANCE	Monetaire	France	EUR	2 789 538,92
FR0010986323	DNCA SERENITE PLUS-I	DNCA FINANCE	Obligations	France	EUR	1 905 673,80
FR0011829050	ECHIQUEUR CREDIT SRI EUR-I	Echiquier-Echiquier Agenor Mid Cap Europe	Obligations	France	EUR	3 482 742,40
FR0012316198	DNCA OPPORTUNITES ZONE EU-I	DNCA FINANCE	Actions	France	EUR	1 854 428,36
FR0013417532	R-CO VALOR BOND OPP-I EUR	R-CO THEMAT.R.E I EUR SI.4DEC	Obligations	France	EUR	3 484 571,04
IE000B321P61	MUZ GBL MAR DUR INT-HDEFOND	MUZINICH GLOBAL MARKET DURATION INVESTMENT GRADE FUND	Obligations	Irlande	EUR	1 940 951,25
IE000COQKPO9	IVZ NASDAQ-100 ESG ACC	Invesco Nasdaq-100 ESG UCITS ETF	Actions	Irlande	EUR	1 769 366,88
IE000GWBFS47	AWI-ASH WO EM MKT EQFD FD-DE	INDIA ACORN ICAV	Actions	Irlande	EUR	2 433 006,25
IE000KXCXR3	AMUNDI S&P 500 ESG UCITS ACC	Amundi	Actions	Irlande	EUR	2 890 474,61
IE00BD5CVC03	BNY MEL G SH DTD HYB-EUR WAH	BNY MEL.GL.SH.FD EUR I HDG.C3D	Obligations	Irlande	EUR	2 788 442,50
IE00BHR3GK28	NEUBERG BRM ST ENH CA-EUR15A	CIC CH - Strategy CHF	Obligations	Irlande	EUR	6 496 947,06
IE00BMVX2492	BUTLER CREDIT OPPO FD-B P E	Corum Butler Credit Strategies Icav-Butler Credit Opportunities Fund	Hedges	Irlande	EUR	1 375 649,03
IE00BX7RR706	UBSETF FACTOR USA PV ESG	UBS Global Gender Equality UCITS ETF	Actions	Irlande	EUR	1 291 960,56

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU0284393773	DNCA INVT-CREDIT CONVCTION-I	DNCA FINANCE	Obligations	Luxembourg	EUR	3 269 513,28
LU0284395984	DNCA INVEST-VALUE EUROPE-I	DNCA FINANCE	Actions	Luxembourg	EUR	1 731 387,87
LU0849815831	JPM US AGGREGATE BD-C HDGE	JPMorgan Investment Funds - US Select Equity Fund	Obligations	Luxembourg	EUR	3 495 881,34
LU0870552998	DNCA INVST-SRI EURP GRW-IEUR	DNCA FINANCE	Actions	Luxembourg	EUR	1 428 263,70
LU0907928062	DPAM L- BONDS EMK SUTAINAB-F	DPAM L - Bonds Emerging Markets Sustainable	Obligations	Luxembourg	EUR	2 432 800,26
LU1291102447	BNP MSCI JAPAN ESG MIN TE	BNP Paribas Easy MSCI Europe Small Caps SRI PAB UCITS ETF C	Actions	Luxembourg	EUR	1 258 992,53
LU1366712351	DNCA INVEST-ARCHER M/C EU-I	DNCA FINANCE	Actions	Luxembourg	EUR	2 456 613,67
LU1694789378	DNCA INVEST-ALPHA BONDS-IEUR	DNCA FINANCE	Hedges	Luxembourg	EUR	1 972 709,44
LU2023201044	PARETO-NORDIC CROSS CR-HIEUR	Pareto SICAV - Pareto Nordic Corporate Bond	Obligations	Luxembourg	EUR	2 786 002,94
LU2040190618	DNCA INVT-SRI HIGH YIELD-IEA	DNCA FINANCE	Obligations	Luxembourg	EUR	2 595 845,07
LU2194926346	DNCA INV-GL NEW WLD-IER	DNCA Invest - Eurose	Actions	Luxembourg	EUR	3 086 091,36
NO0012991977	STOREBRAND GLOBAL INDEKS-B3	Storebrand Global Indeks	Actions	Norvège	EUR	6 959 996,73
Total						69 660 958,36

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	30/06/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	41 463,95
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créiteurs divers	0,00
Total des créances	41 463,95
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	-11 041 383,91
Frais de gestion	-263 765,49
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-11 305 149,40
Total des créances et dettes	-11 263 685,45

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI C	30/06/2025
Frais fixes	1 088 087,16
Frais fixes en % actuel	1,77
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Titres acquis à r�m�r�	0,00
Titres pris en pension livr�e	0,00
Titres emprunt�s	0,00
Titres re�us en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	30/06/2025
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	LU1694789378	DNCA INVEST-ALPHA BONDS-IEUR	1 972 709,44
	LU1366712351	DNCA INVEST-ARCHER M/C EU-I	2 456 613,67
	LU0284395984	DNCA INVEST-VALUE EUROPE-I	1 731 387,87
	LU0870552998	DNCA INVST-SRI EURP GRW-IEUR	1 428 263,70
	LU0284393773	DNCA INVT-CREDIT CONVCTION-I	3 269 513,28
	LU2040190618	DNCA INVT-SRI HIGH YIELD-IEA	2 595 845,07
	FR0012316198	DNCA OPPORTUNITES ZONE EU-I	1 854 428,36
	FR0010986323	DNCA SERENITE PLUS-I	1 905 673,80
	FR0010885236	OSTRUM SRI MONEY PLUS-IC EUR	2 789 538,92
Total			20 003 974,11

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025	28/06/2024
Revenus nets	-1 193 204,99	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-1 193 204,99	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 193 204,99	
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-1 193 204,99	
Total	-1 193 204,99	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,000	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025	28/06/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	5 361 456,94	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	5 361 456,94	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	5 361 456,94	
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	5 361 456,94	
Total	5 361 456,94	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instrument	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			69 660 958,36	99,76
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			68 368 997,80	97,91
AMUNDI S&P 500 ESG UCITS ACC	EUR	19 369	2 890 474,61	4,14
AWI-ASH WO EM MKT EQFD FD-DE	EUR	24 125	2 433 006,25	3,48
BNP MSCI JAPAN ESG MIN TE	EUR	82 250	1 258 992,53	1,80
BNY MEL G SH DTD HYB-EUR WAH	EUR	2 177 280	2 788 442,50	3,99
BUTLER CREDIT OPPO FD-B P E	EUR	10 545	1 375 649,03	1,97
DNCA INVEST-ALPHA BONDS-IEUR	EUR	14 768	1 972 709,44	2,83
DNCA INVEST-ARCHER M/C EU-I	EUR	8 953	2 456 613,67	3,52
DNCA INVEST-VALUE EUROPE-I	EUR	5 829	1 731 387,87	2,48
DNCA INV-GL NEW WLD-IER	EUR	28 292	3 086 091,36	4,42
DNCA INVST-SRI EURP GRW-IEUR	EUR	4 530	1 428 263,70	2,05
DNCA INVT-CREDIT CONVCTION-I	EUR	17 996	3 269 513,28	4,68
DNCA INVT-SRI HIGH YIELD-IEA	EUR	24 843	2 595 845,07	3,72
DNCA OPPORTUNITES ZONE EU-I	EUR	9 553	1 854 428,36	2,66
DNCA SERENITE PLUS-I	EUR	14 727	1 905 673,80	2,73
DPAM B EQUITIES EUROLND-F	EUR	4 553	1 683 107,51	2,41
DPAM L- BONDS EMK SUTAINAB-F	EUR	15 642	2 432 800,26	3,48
ECHIQUIER CREDIT SRI EUR-I	EUR	29 818	3 482 742,40	4,99
IVZ NASDAQ-100 ESG ACC	EUR	31 869	1 769 366,88	2,53
JPM US AGGREGATE BD-C HDGE	EUR	43 841	3 495 881,34	5,01
MUZ GBL MAR DUR INT-HDEFFOUND	EUR	18 375	1 940 951,25	2,78
NEUBERG BRM ST ENH CA-EUR15A	EUR	55 501	6 496 947,06	9,30
OSTRUM SRI MONEY PLUS-IC EUR	EUR	25,0321	2 789 538,92	3,99
PARETO-NORDIC CROSS CR-HIEUR	EUR	23 220	2 786 002,94	3,99
R-CO VALOR BOND OPP-I EUR	EUR	2 826	3 484 571,04	4,99
STOREBRAND GLOBAL INDEKS-B3	EUR	63 254,9287	6 959 996,73	9,97
Autres OPC et fonds d'investissements			1 291 960,56	1,85
UBSETF FACTOR USA PV ESG	EUR	41 872	1 291 960,56	1,85
Total			69 660 958,36	99,76

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
MSCI CHINA 0925	40,00	0,00	8 293,80	1 025 418,69
Sous total		0,00	8 293,80	1 025 418,69
Options				
OESX/0925/PUT /5,300	66,00	91 674,00	0,00	-1 624 064,22
Sous total		91 674,00	0,00	-1 624 064,22
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		91 674,00	8 293,80	-598 645,53

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
EURUSD-CME 0925	-21,00	0,00	39 945,17	0,00
Sous total		0,00	39 945,17	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	39 945,17	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
MINI RUSSEL 0925	22,00	46 644,78	0,00	2 033 952,65
Sous total		46 644,78	0,00	2 033 952,65
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		46 644,78	0,00	2 033 952,65

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	69 660 958,36
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	83 380,20
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	-39 945,17
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	46 644,78
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	11 382 578,12
Autres passifs (-)	-11 305 149,40
Total = actif net	69 828 466,89

BILAN ACTIF

	28/06/2024	30/06/2023
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	50 266 539,11	36 373 289,46
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	50 243 123,04	36 355 259,60
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	50 243 123,04	36 355 259,60
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	23 416,07	18 029,86
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	23 416,07	18 029,86
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	231 281,38	249 888,76
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	231 281,38	249 888,76
Comptes financiers	1 861 987,17	172 545,34
Liquidités	1 861 987,17	172 545,34
Total de l'actif	52 359 807,66	36 795 723,56

BILAN PASSIF

	28/06/2024	30/06/2023
Capitaux propres		
Capital	51 403 609,73	37 664 510,12
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	1 648 148,95	-515 372,38
Résultat de l'exercice (a, b)	-891 706,87	-696 518,70
Total des capitaux propres	52 160 051,81	36 452 619,04
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	23 416,07	18 029,86
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	23 416,07	18 029,86
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	23 416,07	18 029,86
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	176 339,78	74 521,09
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	176 339,78	74 521,09
Comptes financiers	0,00	250 553,57
Concours bancaires courants	0,00	250 553,57
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	52 359 807,66	36 795 723,56

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	28/06/2024	30/06/2023
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Devise		
ECXXU4F00002 EURUSD-CME 0924	3 762 597,98	0,00
Total Devise	3 762 597,98	0,00
Indices		
FESXU4F00003 STX50E-EUX 0924	1 970 400,00	0,00
Total Indices	1 970 400,00	0,00
Total Contrats futures	5 732 997,98	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	5 732 997,98	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	5 732 997,98	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
ESXXU4F00002 Mini SP500- 0924	2 318 659,01	0,00
RTAXU4F00002 MINI RUSSEL 0924	1 156 215,01	0,00
NQXXU3F00002 E-MINI NASD 0923	0,00	1 966 642,24
Total Indices	3 474 874,02	1 966 642,24
Total Contrats futures	3 474 874,02	1 966 642,24
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	3 474 874,02	1 966 642,24
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	3 474 874,02	1 966 642,24

COMPTE DE RESULTAT

	28/06/2024	30/06/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	41,44
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	41,44
Résultat sur opérations financières (I - II)	0,00	-41,44
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	776 811,66	327 616,74
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-776 811,66	-327 658,18
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-114 895,21	-368 860,52
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-891 706,87	-696 518,70

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0014009CE3	1,8 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 1,6 % TTC taux maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,2 % TTC taux maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0014009CE3	1,50% TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance**Part FR0014009CE3 C**

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions Bons de souscriptions, Warrants, Obligations convertibles : 0,025% TTC Certificats cotés : forfait max 40€ TTC Marché à terme Eurex Monep Options 0.40% TTC max, minimum 7€ Futures 2€/lot TTC max OPC : forfait 180€ TTC maximum Sur le montant de la transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type « monétaire court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaire court terme ».

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
 - Diversification : le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini par la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas,
 - L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
 - Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	28/06/2024	30/06/2023
Actif net en début d'exercice	36 452 619,04	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	18 120 679,78	41 972 948,47
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-5 411 249,16	-6 568 634,67
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 600 123,34	54 018,74
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-80 532,38	-28 937,19
Plus-values réalisées sur contrats financiers	903 165,64	417 425,13
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-941 967,03	-372 467,76
Frais de transaction	-11 003,73	-13 208,79
Différences de change	4 597,88	-17 119,30
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 311 253,29	1 318 222,73
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>3 629 476,02</i>	<i>1 318 222,73</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>1 318 222,73</i>	<i>0,00</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-10 823,20	18 029,86
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>7 206,66</i>	<i>18 029,86</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>18 029,86</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-776 811,66	-327 658,18
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	52 160 051,81	36 452 619,04

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Devise	3 762 597,98	7,21
Indices	1 970 400,00	3,78
TOTAL Opérations de couverture	5 732 997,98	10,99
Autres opérations		
Indices	3 474 874,02	6,66
TOTAL Autres opérations	3 474 874,02	6,66

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	1 861 987,17	3,57	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 861 987,17	3,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	USD	USD					devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	22 816,07	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	425 672,13	0,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	22 816,07	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	3 762 397,98	7,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	28/06/2024
Titres acquis à r��m��r��	0,00
Titres pris en pension livr��e	0,00
Titres emprunt��s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	28/06/2024
Instruments financiers donn��s en garantie et maintenus dans leur poste	0,00
Instruments financiers re��us en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	28/06/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			14 608 576,97
	FR0010885236	OST SRI MN +-ICEUR	3 958 013,48
	FR0010986323	DNCA-SEREN PL-I	2 033 415,00
	FR0012316198	DNCA-OPP ZON E-I	853 354,54
	LU0284393773	DNCA-IN-CR CON-I	2 300 787,24
	LU0284395984	DNCA-VALUE EUR-I	908 756,05
	LU1366712351	DNCA-A M/C EU-I	910 505,84
	LU1490784953	DNCA-NORD EU-ICEUR	998 620,82
	LU1694789378	DNCA ALPHA B-JEUR	2 645 124,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			14 608 576,97

TABLEAUX D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-891 706,87	-696 518,70
Total	-891 706,87	-696 518,70

	28/06/2024	30/06/2023
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-891 706,87	-696 518,70
Total	-891 706,87	-696 518,70
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 648 148,95	-515 372,38
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 648 148,95	-515 372,38

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values	
	28/06/2024	30/06/2023
CI PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 648 148,95	-515 372,38
Total	1 648 148,95	-515 372,38
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
25/05/2022	C1 PART CAPI C*	400 100,00	4 001,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30/06/2023	C1 PART CAPI C	36 452 619,04	371 526,1878	98,11	0,00	0,00	0,00	-3,26
28/06/2024	C1 PART CAPI C	52 160 051,81	497 900,9934	104,75	0,00	0,00	0,00	1,51

*Date de création

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
CI PART CAPI C		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	181 091,72580	18 120 679,78
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-54 716,92020	-5 411 249,16
Solde net des Souscriptions/Rachats	126 374,80560	12 709 430,62
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	497 900,99340	

COMMISSIONS

	En montant
CI PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	28/06/2024
FR0014009CE3 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,79
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	776 811,66
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
Créances	SRD et règlements différés	231 281,38
Total des créances		231 281,38
Dettes	Frais de gestion	176 339,78
Total des dettes		176 339,78
Total dettes et créances		54 941,60

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	50 243 123,04	96,33
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	50 243 123,04	96,33
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	231 281,38	0,44
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-176 339,78	-0,34
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	1 861 987,17	3,57
DISPONIBILITES	1 861 987,17	3,57
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	52 160 051,81	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Titres d'OPC			50 243 123,04	96,32
TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			5 025 763,75	9,64
TOTAL FRANCE			3 724 440,43	7,15
FR0013412822 CM-AM MONE ISR-RC	EUR	2 140,237	3 724 440,43	7,15
TOTAL LUXEMBOURG			1 301 323,32	2,49
LU0602536764 NORDEA 1 LOW DUR US HY-HBIE	EUR	139 603	1 301 323,32	2,49
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			45 217 359,29	86,68
TOTAL FRANCE			13 596 703,36	26,07
BE0948484184 DPAM B EQUITIES EUROLND-F	EUR	3 532	1 235 352,32	2,37
FR0000098683 LAZARD CONVERTIBLE GL-IC EUR	EUR	594	1 028 677,32	1,97
FR0010235507 LAZARD CREDIT OPPORTUNIT-C	EUR	714	1 032 029,88	1,98
FR0010813105 CAN DIVERSIFIED FUTURES-I	EUR	80,8	1 163 021,46	2,23
FR0010885236 OSTRUM SRI MONEY PLUS-IC EUR	EUR	36,6222	3 958 013,48	7,58
FR0010986323 DNCA SERENITE PLUS-I	EUR	16 425	2 033 415,00	3,90
FR0011829050 ECHIQUIER CREDIT SRI EUR-I	EUR	20 776	2 292 839,36	4,40
FR0012316198 DNCA OPPORTUNITES ZONE EU-I	EUR	5 060,8145	853 354,54	1,64
TOTAL IRLANDE			8 683 750,33	16,65
IE000KXCXR3 AMUNDI S&P 500 ESG UCITS ACC	EUR	24 755	3 670 894,20	7,04

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
IE00BFNM3P36 ISHARES MSCI EM IMI ESG SCRN	EUR	165 113	1 011 812,46	1,94
IE00BMVX2492 BUTLER CREDIT OPPO FD-B P E	EUR	8 300	1 031 939,83	1,98
IE00BX7RR706 UBSETF FACTOR USA PV ESG	EUR	43 885	1 424 287,68	2,73
IE00BYX2JD69 ISHARES MSCI WORLD SRI-EUR-A	EUR	139 929	1 544 816,16	2,96
TOTAL LUXEMBOURG			22 936 905,60	43,96
LU0284393773 DNCA INVT-CREDIT CONVCTION-I	EUR	13 674	2 300 787,24	4,41
LU0284395984 DNCA INVEST-VALUE EUROPE-I	EUR	3 671	908 756,05	1,74
LU0316494474 FTIF-FRKN US OPP-IACCÉURH1	EUR	47 365	2 439 297,50	4,68
LU0573560066 UBAM-30 GLOBAL LEADERS-I-CAP	EUR	6 557	1 507 388,73	2,89
LU0803997666 GS USD CRED-ICAPEUR(HGI)	EUR	375	2 275 166,25	4,36
LU0906985758 GS JAPAN EQPT I EUR	EUR	36 897	1 268 518,86	2,43
LU0907928062 DPAM L- BONDS EMK SUTAINAB-F	EUR	8 502	1 287 882,96	2,47
LU1255011410 JPMORGAN CHINA A SH OP-CAEUR	EUR	116 732	2 329 970,72	4,47
LU1366712351 DNCA INVEST-ARCHER M/C EU-I	EUR	3 967	910 505,84	1,75
LU1490784953 DNCA INVEST NORDEN EUROP-ICE	EUR	4 171	998 620,82	1,91
LU1497739240 SCOR-ESGEUR ST DURA HY-ICEUR	EUR	1 154	1 315 502,30	2,52
LU1694789378 DNCA INVEST-ALPHA BONDS-IEUR	EUR	20 795	2 645 124,00	5,06
LU1962513328 CANDRIAM AS RT EQ MK N-I EUR	EUR	693	1 219 271,13	2,34
LU2194926346 DNCA INV-GL NEW WLD-IER	EUR	14 798	1 530 113,20	2,93
TOTAL Contrats financiers			0,00	0,00

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge			0,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes			0,00	0,00
TOTAL FRANCE			-7 206,66	-0,01
MARF.EUR Appels marge futures	EUR	-600	-600,00	0,00
MARF.USD Appels marge futures	USD	-7 079,7	-6 606,66	-0,01
TOTAL AUTRES PAYS			7 206,66	0,01
ECXXU4F00002.EURUSD-CME 0924	USD	-30	14 172,73	0,02
ESXXU4F00002 Mini SP500- 0924	USD	9	-16 209,41	-0,03
FESXU4F00003 STX50E-EUX 0924	EUR	-40	600,00	0,00
RTAXU4F00002 MINI RUSSEL 0924	USD	12	8 643,34	0,02